

**SOCIETE MAURITANIEENNE DE COMMERCIALISATION DE POISSONS**  
**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS**

**Procès-verbal N° 030/CPMP-SMCP/2025**

**SEANCE DU 25 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 25 décembre à 17h, la Commission de Passation des Marchés Publics de la SMCP, s'est réunie dans les locaux de la Société à Nouadhibou, sous la présidence de Monsieur **Mohameden Aghrabatt Baba**, Président de la Commission, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

Etaient présents les membres de la CPMP suivants:

1. Mohamed Abdellahi Ould Khairy ;
2. Mohamed Elmamy Ould Cheikh Melaanine ;
3. Mohamed Saad Bouh Ould Saleh.

Etait absent le membre de la CPMP suivant:

El Moustapha Aly Thiam

**Ordre du jour :**

**SOCIETE MAURITANIEENNE DE COMMERCIALISATION DE POISSONS. SMCP**

4. Examen du rapport d'évaluation et d'analyse des offres dans le cadre du Dossier d'appel d'offres ouvert national N° 05/CPMP/SMCP/MPIMP/2025 relatif à la réalisation des travaux de construction du siège de la Représentation de la SMCP à Nouakchott.

**Trois soumissionnaires ont remis des offres à la date limite de dépôt, dont les offres financières sont comme suit après la vérification des calculs :**

| Entreprise | Offre annoncée TTC | Offre vérifiée TTC | Observations                           |
|------------|--------------------|--------------------|----------------------------------------|
| SEB - TP   | 24 000 000 MRU     | 24 000 670 MRU     | Conforme à 670 MRU                     |
| TENDEL     | 25 562 600 MRU     | 25 562 600 MRU     | Conforme                               |
| SAMAHA RIM | 28 750 956 MRU     | 28 538 456 MRU     | Qté poste 4.1.1 : 1350 au lieu de 1100 |

#### Décision :

Après évaluation séance tenante des offres, il ressort du rapport de la Sous-commission d'analyse que l'offre évaluée la moins-disante conforme pour l'essentiel et ayant satisfait aux critères de qualification est celle du soumissionnaire : Société d'Équipement de Bâtiment – Travaux Publics **SEB -TP** Tél. : 36672068, BP : 6497 – RC 53 165 – 77 bis Ksar – Nouakchott – e-mail : seb-tp@hotmail.fr.

Par conséquent, la Commission décide de lui attribuer provisoirement le marché de **travaux de construction du siège de la représentation de la SMCP à Nouakchott, pour un montant total arrondi de Vingt Quatre Millions Ouguiyas en toutes taxes comprises (24 000 000 MRU TTC) et pour un délai d'exécution de huit (8) mois à compter de la notification du marché.**

Il doit cependant actualiser son attestation CNSS et donner des précisions et garanties complémentaires sur le personnel affecté aux travaux et sa disponibilité ainsi que les principaux matériels et équipements destinés aux travaux, en préalable à la signature du marché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à dix-huit heures, le jour, mois et an que dessus.

Fait et clos à Nouadhibou le 25 décembre 2025

#### Les Signataires :

Président de la CPMP : Mohameden Aghrabatt Ould Baba

#### Les membres :

Mohamed Abdellahi Khairy ;

Mohamed Elmamy Cheikh Melainne ;

Mohamed Saad Bouh Ould Saleh